

Délibération n° 2017-10-32

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Communautaire du 26 octobre 2017

Objet

Programme local de
l'habitat (PLH) : plan
de financement

Rapporteur

MEALLET Roger Jean

Date de convocation

19 octobre 2017

Date d'affichage du compte-rendu

3 novembre 2017

Nombre de conseillers

En exercice : 126

Présents : 95

Votants : 102

Pour : 102

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille dix-sept, le 26 octobre à dix-huit heures, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle multi-activités située à Ardes-sur-Couze, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante : ALETON Danielle, ALLART Sébastien, ARCHIMBAUD Guy, ASTIER Raymond, BACQUET Jean-Paul, BARRAUD Bertrand, BARRÉ Annick, BARTHOMEUF Serge, BAYSSAT Marie, BERTHELOT Pascal, BESSEYRE Fabien, BESSON Jean-Louis, BLANJARD Michel, BONNAFOUX Daniel, BOURG François, BOURGNE Françoise, BOYER Elie, BRUN Pascale, BRUNETTI Graziella, CHABAUD Christian, CHALLET Vincent, CHANAL Jean-Paul, CHASSANG Jean-Pierre, CHASSANY Georges, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, COBIGO-BOMPARD Sandra (suppléante de BASTIEN Gérard), COLLET Jean-Pierre, CORREIA Emmanuel, COSTE Yves, COSTON David, COSTON Marie, CREGUT François, CROZE Yves-Serge, DENAIVES Catherine, DESGEORGES André, DESVIGNES Jean, DRUELLE Jean-Claude, DUBESSY Florence, DUBOST Philippe, ESBELIN Nicole, ESPEIL Michel, FANJUL José, FONTAINE Benoit (suppléant de CHANY Georgette), FRAISSE Pierre-Luc, GARNAVULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GONTHIER Emmanuel (suppléant de ROUSSEL Chantal), GOUEZEC Jean-François, GREGORIS Cécile, GUEUGNOT Jean-Pierre, HERBST Nadine, IGONIN Bernard, JAFFEUX Sébastien, JOLIVET Sylvie, KAROUTZOS Christian, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LAGARDE Maguy, LAMOUREUX Jean-François, LANCRENON Maria, LE GAL Claude, LETELLIER Josiane, LIVET Bertrand, MAERTEN Christian, MAHOUDEAUX Gaëlle, MAISONNEUVE Alain (suppléant de FRADIN Guy), MALLET Philippe (suppléant de DABERT Jean-Claude), MARAIS René, MARTINANT Pierre, MARUCA Vincent, MASSEBOEUF Claude, MEALLET Roger-Jean, MEZEIX Bruno (suppléant de DYNDAS Eric), NICOLLET Michel, OLIVIER Christian, PAILLONCY Brigitte, PELISSIER Patrick, PEREIRA-MAURIAT Christine, PERRON Jean-Yves, PETEILH Sandra, POMEL Michel, RAVEL Pierre, RKINA Mohamed, RODDIER Gilles, ROUX Bernard, SAUVANT Jean-Pierre, SAUX Marie-Pierre, THEVENET Emilie (suppléante de CONTOUX Michel), THEVIER Gérard, TINET Georges, TOULOUZE Michel, VARISCHETTI Martine, VEISSIERE Bernard, VIALLET Richard, ZANIN Nathalie.

Absents ayant donné pouvoir (7) : BRONNER Ulrick à PETEILH Sandra, GAUTHIER Isabelle à BLANJARD Michel, HERCEGFI Serge à TINET Georges, JAMON Marc à NICOLLET Michel, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, PRADIER Laurent à LANCRENON Maria, SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés (9) : BASTIEN Gérard, CHANY Georgette, CONTOUX Michel, DABERT Jean-Claude, DYNDAS Eric, FRADIN Guy, PIERZCHALA Freddie, ROCHE Roger, ROUSSEL Chantal.

Absents (24) : BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BERIOT Didier, BERNARD Jean-Paul, CATTIAUT Johan (suppléant de PIERZCHALA Freddie), CHANIMBAUD Lionel, CODRON Maryse, CORRE Jean-Marie, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, LEGENDRE Denis, LENEGRE Jean-Louis, LEROY Véronique, MOREL Jacques, PELOU Michel, ROCHETTE Christophe, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, VERDIER Jean (suppléant de ROCHE Roger).

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie

VU les articles L. 302-1 à L. 302-4-2, R. 302-2 à R. 302-13-1 et L. 441-2-8 du code de la construction et de l'habitation ;

VU le SCOT approuvé le 21 juin 2013, et la procédure de révision lancée par l'Agglo Pays d'Issoire actuellement en cours ;

VU la délibération n° 2017-10-31 de la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire en date du 26 octobre 2017 relative à l'engagement de la procédure d'élaboration d'un programme local de l'habitat ;

CONSIDÉRANT que l'élaboration d'un programme local de l'habitat (PLH) est obligatoire pour les communautés d'agglomération ;

CONSIDÉRANT que l'Agglo Pays d'Issoire a engagé l'élaboration de son premier PLH et que celui-ci devrait couvrir la période 2020-2025 ;

CONSIDÉRANT qu'il est possible de mobiliser des financements, notamment auprès du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, pour la réalisation de l'étude permettant d'aboutir à un document opérationnel proposant une déclinaison territoriale concrète des actions à l'échelle la plus fine possible ;

CONSIDÉRANT que la consultation d'un prestataire n'ayant pas encore eu lieu, le coût de l'étude n'est donné qu'à titre estimatif à hauteur de 100 000 € HT ;

CONSIDÉRANT que l'aide du département est à hauteur de 30 % du montant de l'étude HT avec un plafond à 15 000 €, soit 50 000 € de dépenses, et que cela nous amène à prévoir le plan de financement provisoire suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Étude pour l'élaboration du PLH	100 000 €	Département : 30% plafond à 15 000 €	15 000 €
		Autofinancement API	85 000 €
Total	100 000 €	Total	100 000 €

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2018 ;
- de déposer la demande de financement, telle qu'elle est présentée ci-dessus, sur l'année 2017 au Conseil départemental du Puy-de-Dôme au titre des aides à la réalisation des PLH et du plan de gestion de la demande en logement social ;
- d'autoriser le Président à signer tout acte ou document nécessaire à la demande de financement.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET

Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 16/11/2017

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 17/11/2017

